

# MODULE FONDS EUROS ET ALLOCATIONS D'ACTIFS DANS UN CONTRAT D'ASSURANCES VIE

Durée de la formation une journée (7 heures)  
Ventilation des heures spécifiques : 7h ASSURANCES

**Formateurs** : Patrick GALTIER, Yannick PERRIER  
**FORMATION FOAD**

**Public visé et pré-requis pour suivre la formation** : Professionnels de la gestion de patrimoine ; être en référencé auprès de l'ORIAS en tant que IAS.

**Moyens pédagogiques et techniques** : Fichiers Powerpoint, Word, PDF

**Objectifs** : Maîtriser les principes fondamentaux de la gestion d'actif/passif.  
Appréhender les évolutions réglementaires impactant la gestion d'actifs pour les organismes.  
Identifier des leviers de pilotage, de maîtrise des risques et d'optimisation des rendements des investissements

**Moyens techniques :**

Le stagiaire reçoit des codes de connexion à la plate-forme par mail.  
Il n'est pas nécessaire d'utiliser un logiciel particulier, il suffit d'être muni d'un ordinateur avec une connexion Internet.  
Il doit se connecter au portail suivant : <http://www.anacofi.mesformations.fr/cif.php>  
Les modalités d'assistance auprès du stagiaire se font dès que la demande émane de lui soit par mail ou par téléphone. Il existe à sa disposition un service technique pour les problèmes spécifiques de connexion et pour les modalités pédagogiques, le service juridique avec une permanence téléphonique est disponible.

**Modalités de suivi :**

Un QCM doit être réalisé à l'issue de cette formation sur le portail dédié à cet effet.

**Évaluation de la formation / sanction de la formation :**

Il est proposé des exercices d'entraînement pour effectués des bilans intermédiaires qui permettent des contrôles sur l'acquisition et/ou le perfectionnement acquit au cours de la formation.  
L'intégralité de la formation est évaluée par un QCM final en fin de parcours.  
Le stagiaire disposera de 45 min pour effectuer son QCM de validation de 16 questions.  
La formation est sanctionnée par une attestation de réussite.

Préambule : \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

**Chapitre 1 – Le fonds en euros : historique, critères et devenir** \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

A/ Historique \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

B/ Critères \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

1) Sécurité et volatilité : \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

2) Rentabilité et liquidité : \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

C) Devenir \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

**Chapitre 2 – L'évolution du fonds en euros et ses alternatives** \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

A) L'évolution du fonds en euros \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

B) La Révolution de la Gestion Collective \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

C) Quelles alternatives au fonds euros ? Quel(s) critère(s) sacrifier ? \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

**Chapitre 3 – Le rôle du conseil** \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

A/ Le rôle accentué des CGP « Courtiers-Conseils » \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

C/ Principes du conseil en assurance \_\_\_\_\_ Erreur ! Signet non défini.

C/ Définir le profil de risque **Erreur ! Signet non défini.**